



SOUSSION - VENTE DE BIEN MUNICIPAUX USAGÉS

1. Items

Chaque bien est vendu tel que présenté (selon la formule *tel que, sur place*). Cela implique que chaque bien est vendu tel que vu, aux risques de l'adjudicataire, sans garantie aucune. La Municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie Madeleine ne donne aucune garantie quant à l'état (qualité, nature, caractère, quantité, poids, taille) ou l'utilité des biens à un usage quelconque. Aucun item ne peut être vendu séparément.

2. Soumission

Le soumissionnaire doit transmettre sa soumission en utilisant le présent document au plus tard à la date mentionnée sur la page de vente. Les items seront adjugés aux soumissionnaires ayant présenté les plus hautes mises. Les prix soumis comprennent les taxes de vente applicables (5 % TPS et 9,975 TVQ). Le tout est réservé à l'approbation du Conseil municipal. Ce dernier n'est pas dans l'obligation d'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues. Il se garde en outre le droit de rejeter toutes les soumissions reçues et vendre, si elle le juge plus avantageux, l'ensemble des lots pour les métaux. Pour chaque item, l'adjudicataire concerné sera contacté aux coordonnées indiquées sur le présent formulaire. La soumission présentée doit être valide pour les 30 jours suivant la date d'ouverture des soumissions. Le formulaire peut être transmis en personne au 3541 boulevard Laurier, Sainte-Marie-Madeleine QC J0H 1S0 par courriel à l'adresse suivante info@stemariemadeleine.qc.ca.

3. Date limite

Les offres doivent être reçues au plus tard à la date mentionnée sur la page de vente. En cas d'égalité de soumission, un tirage au sort effectué par le directeur général déterminera la soumission retenue.

4. Prise de possession

Le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée devra acquitter le solde complet de la vente avant la prise de possession. Il devra procéder lui-même au transport de l'ensemble des items acquis à partir de l'endroit d'entreposage, le tout à ces frais. L'ensemble des items devra être récupéré au plus tard 10 jours ouvrables après l'approbation du Conseil municipal, sans faute de quoi la vente à la deuxième meilleure soumission pourra être effectuée.

Nom :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

N° d'item:

Mise :

N° d'item:

Mise :

N° d'item:

Mise :

N° d'item:

Mise :

Je déclare avoir pris connaissance du présent document se rapportant à la vente de biens et aux items pour lesquels je présente l'actuelle soumission. Je m'engage à respecter l'ensemble des conditions rattachées à cette dernière. Je propose d'acquérir les items aux montants inscrits ci-haut et en prévoir le transport à mes frais.

Signature

Date